



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00)

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE GANNES**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 7 septembre 2015, il est ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par **la société GRAP** qui sollicite l'autorisation de modifier les conditions de stockage des céréales sur le site qu'elle exploite implanté, lieu-dit « La Vallée du Culloy », 21 rue de la Gare à Gannes (60120).

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation susvisée.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information peut être demandée auprès de M. Pascal Bugel, Directeur Général de la société GRAP, siège social 22 boulevard Michel Strogoff à Boves (80440), ou à la direction départementale des Territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement.

L'enquête se déroulera du 1^{er} octobre au 2 novembre 2015 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le projet, restera déposé à la mairie de Gannes, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que le dossier de demande d'autorisation d'exploiter et l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Gannes et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Philippe Legleye, ingénieur en BTP en retraite, suppléé le cas échéant par M. Jackie Trancart, ingénieur informaticien en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Gannes, aux jours et heures suivants :

Jeudi 1^{er} octobre 2015 de 16 heures à 19 heures
Jeudi 8 octobre 2015, de 16 heures à 19 heures
Samedi 17 octobre 2015 de 9 heures à 12 heures
Lundi 26 octobre 2015 de 16 heures à 19 heures
Lundi 2 novembre 2015 de 16 heures à 19 heures

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement et à la mairie de Gannes, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).